

Monsieur Elio Di Rupo
Ministre-Président

Rue Mazy 25-27

5100 Namur

Bruxelles, le 1^{er} décembre 2020

Prime d'encouragement

Monsieur le Ministre-Président,

L'annonce de la prime supplémentaire pour les infirmières et les travailleurs chargés de l'entretien, de la logistique et de l'administration dans les hôpitaux a soulevé de nombreuses questions posées aux partenaires sociaux du secteur du nettoyage professionnel.

Les employés des entreprises du secteur du nettoyage professionnel fournissent des services de nettoyage dans de nombreux hôpitaux et établissements de soins. Dans plusieurs hôpitaux et établissements de soins, le nettoyage est entièrement ou partiellement sous-traité à des entreprises de nettoyage. Cela signifie que le personnel des entreprises de nettoyage est déployé aux côtés du personnel des hôpitaux dans la lutte contre la propagation du Coronavirus,

Les travailleurs, employés par les entreprises de nettoyage, qui fournissent ces services essentiels dans les hôpitaux et les établissements de soins, se demandent donc à juste titre s'ils sont également éligibles à la prime incitative pour compenser leurs efforts dans cette crise corona.

Nous aimerions connaître votre position concernant cette problématique afin que nous puissions fournir des éclaircissements à nos membres, employeurs et travailleurs actifs dans les hôpitaux et établissements de soins.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer Monsieur le Ministre-Président, nos salutations distinguées,


Hilde Engels
Administrateur délégué



Koenraad Maertens
Secrétaire fédéral


FGTB
Nettoyage
Ensemble, on est plus forts


Gaëtan Stas
Secrétaire général
